

ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

publications

Question écrite n° 21316

Texte de la question

M. Lionel Tardy attire l'attention de Mme la ministre des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative sur l'application de la circulaire du 1er avril 2012 relative à l'efficience des publications de l'État. Cette circulaire demandait aux différents ministères de mettre en place une stratégie ministérielle. Il souhaite connaître les axes de sa stratégie ministérielle, notamment en ce qui concerne la publication numérique.

Données clés

Auteur : M. Lionel Tardy

Circonscription: Haute-Savoie (2e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 21316

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé: Sports, jeunesse, éducation populaire et vie associative

Ministère attributaire : Sports

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 19 mars 2013, page 3025 Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)